

Soumettre un projet ou d'un travail de recherche

Critères et déroulement

Auteurs de la demande

- Les demandeurs* doivent être des ergothérapeutes diplômés actifs et membres de l'EVS ou faire partie d'un groupe dont au moins un membre est ergothérapeute diplômé* et membre de l'association professionnelle. (voir PDF *Objectif du Fonds de recherche SVE*).

Thèmes

- Les thèmes à traiter doivent être pertinents pour les intérêts de l'ergothérapie en Suisse. Des projets régionaux sont possibles, mais ils doivent être publiés à l'échelle nationale et être réalisables.
- Les résultats doivent être utiles au développement de la profession et favoriser le développement professionnel.

Format

La demande comprend

- une description détaillée du projet
- d'autres documents qui permettent de tirer des conclusions sur les données relatives à la qualification personnelle et à l'accompagnement du projet/travail de recherche
- des informations sur le domaine dans lequel le projet/la recherche s'inscrit
- des informations sur l'objectif du projet/de la recherche et les résultats possibles
- un calendrier
- un budget
- Coordonnées

La demande, y compris les documents d'accompagnement, peut être envoyée par e-mail à : evs-ase@ergotherapie.ch

Déroulement

Le comité consultatif de recherche (CCR) est un organe de l'EVS qui agit au niveau opérationnel. La composition actuelle du conseil de la recherche est visible sur le site ergotherapie.ch.

Le FB reçoit son mandat du Comité central (CC). Après l'examen formel, le FB procédera à un examen du contenu et formulera une recommandation à l'attention du CC. Toute la communication est consignée par écrit au Secrétariat général (SG). Une éventuelle décision positive est communiquée par mail via le SG.

Après une réponse positive au financement, le demandeur* doit rédiger un court article pour la revue "Ergotherapie" afin d'informer les membres de l'EVS sur le travail de recherche ou de projet (voir PDF *Guide pour la publication dans la revue "Ergotherapie"*).

Une fois le projet/travail de recherche terminé, un article détaillé pour la revue "Ergotherapie" doit être remis à la rédaction. Une présentation au prochain congrès d'ergothérapie approprié est également à envisager.

L'ergothérapie est un domaine très diversifié. Par conséquent, la thématique et la taille des projets et des travaux de recherche sont très variées. Le comité consultatif de recherche se réjouit de recevoir toutes les demandes, car avec le fonds de recherche, nous disposons d'un moyen de soutenir la diversité du monde du travail de l'ergothérapie et de la présenter à un large public.

Date

Dezember 2023

Pour le comité central :

Aline Burkart

Portefeuille Recherche et développement